

- o Solidarité Socialiste-FCD
- o ACDHRS-African Center for Democracy and Human Rights Studies
- o AFVP- Association Française des Volontaires du progrès
- o CIDAC- Centre International de Développement Amilcar Cabral

- Comité de Gestion et Suivi u Système d'Information Environnemental (SIA)
- Conseil Consultatif de l'ARFA
- Conseil National de la Santé
- Comité de l'Éthique de Recherche en Santé Publique
- Alliance de Développement Social

Principales actions mises en place

- Construction et équipement du siège de la Plateforme
- Renforcement de la capacité humaine de la Plateforme
- Création d'antennes dans 20 municipalités
- Financement de projets et/ou initiatives des ONG et associations à travers le "Fond Flexible", une initiative identique au fond du FADOC mais spécialement dirigé aux ONG
- Plan stratégique de la Plateforme des ONG 2008-2012
- Table ronde des partenaires et potentiels partenaires des ONG capverdiennes
- Code d'Étique
- Agenda du troisième secteur
- Gestion du Programme de lutte contre le VIH-SIDA financé par le Fond Global

Représentation

La Plateforme prend siège dans approximativement 30 organismes nationaux, de concertation et /ou de surveillance, entre lesquelles on peut nommer:

- Organisme National de Coordination du Fond Global
- Commission National des Droits Humains et Citoyenneté

Sur le plan international, la Plateforme représente les acteurs non gouvernementaux capverdiens dans d'innombrables organes permanents, consultatifs et délibératifs, ainsi que des réseaux régionaux et internationaux notamment:

- FIP - Fédération Internationale des Plateforme Nationales
- REPAOC - Réseau des Plateformes Nationales des ONG de l'Afrique de l'Ouest
- Réseau des Plateformes des Pays de Langue Portugaise
- REDE SAN - Réseau pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des PALOP
- ONE UN - Réforme du Système des Nations Unies, étant le Cap Vert un des 14 pays choisis pour la phase de pilotage
- Conseil Coordinateur et Conseil Consultatif du Programme MCA
- Comité National de Pilotage et le Comité Régional (Afrique de l'Ouest) du Programme Qualité pour l'Afrique de l'Ouest
- Réseau des Plateformes Nationales des Pays de Langue Portugaise



Contacts:

Plataforma das ONG – Achada São Filipe
 Cidade da Praia - CP 76 – C
 Tél: (238) 261 78 43
 Fax: (238) 261 78 45
 Email: pong@platongs.org.cv
 Site: www.platongs.org.cv

Présentation

La Plateforme des ONG du Cap Vert a été créée le 16 Juin 1996, dans le contexte de un processus dynamique d'organisation et participation de la société civile qui a pour principales références l'indépendance du pays en 1975, la publication de la loi sur les associations en 1987 (loi n°78/III/87) et l'ouverture politique en 1991.

La Plateforme est une ONG indépendante, à but non lucratif, avec une autonomie financière, administrative et patrimoniale, ayant été reconnue comme personne juridique d'intérêt public par un arrêté du Ministre de la Justice du 17/02/98, publié dans le Journal Officiel n° 8/98.

Actuellement, la Plateforme dont le siège est dans la ville de Praia, possède une délégation à São Vicente et des antennes dans les 20 restantes municipalités du pays.

Vision

La Plateforme des ONG se propose de contribuer à l'édification d'une société civile plus forte, plus dynamique et performante, bien implantée et représentative au niveau national, en vue de la construction d'une société plus juste et solidaire, avec moins de pauvreté et dans laquelle chaque citoyen puisse exercer ses droits humains et de citoyenneté dans un environnement de progrès, paix, justice et égalité d'opportunités pour tous.

Mission

La mission de la Plateforme est de contribuer au renforcement et à l'amélioration des interventions des ONG membres, à travers l'implémentation d'actions concertées et de promotion de sa participation dans le processus de développement socioéconomique du pays.

Objectifs

Les objectifs de la Plateforme sont:

- Représenter les ONG affiliées et défendre leurs intérêts;
- Contribuer au renforcement de la concertation

et de coopération entre les ONG du Nord, et les organisations communautaires;

- Promouvoir la connaissance mutuelle, l'échange d'expériences, la concertation et la collaboration entre les ONG et les organisations de la société civile restantes
- Améliorer progressivement la capacité institutionnelle, de façon à ce qu'elle puisse répondre aux nécessités des ONG et des restantes organisations de la société civile.

Structure et organisation

Les organes de la Plateforme sont:

L'Assemblée Générale – organe délibératif, qui définit et valide les grandes lignes d'action de la Plateforme. Elle se réunit, en assemblée ordinaire, une fois chaque trois ans et en assemblée extraordinaire, aussi souvent que nécessaire

Le Conseil Général – organe de délibération entre les sessions de l'Assemblée Générale et est constitué par des membres de l'Assemblée Générale, du Conseil de Direction et du Conseil Fiscal.

Conseil de Direction – organe exécutif, composé par cinq membres, responsable pour la gestion courante de la Plateforme et pour la matérialisation des délibérations sorties des Assemblées Générales et des Conseils Généraux.

Conseil Fiscal – organe de fiscalisation des activités, composé de trois membres.

Les organes sont élus sur la base de listes plurinominales, par suffrage universel, direct et secret.

Pour la mise en place de son plan d'action, la Plateforme dispose d'un **Secrétariat Exécutif** dirigé par un secrétaire exécutif, qui a comme fonction, gérer le personnel du Secrétariat et garantir le fonctionnement quotidien de la Plateforme. Il est constitué par des professionnels de la Plateforme et sert d'appui au Conseil de Direction dans la concrétisation des délibérations des Assemblées Générales et des Conseils Généraux.

Membres

Sont membres de la Plateforme, des ONG nationales et internationales et des associations communautaires légalement reconnues et qui exercent régulièrement ses activités au Cap Vert.

Les membres ont un caractère privé, et sont composés par des personnes qui, de façon volontaire, et sans intérêt personnel s'engagent dans le processus de développement de son village, de sa municipalité, de son île ou de son pays.

La Plateforme compte actuellement avec plus de 220 membres, entre ONG et associations communautaires.

Affiliation

L'Affiliation est libre, les demandes d'affiliation étant analysés et acceptées par le Conseil Directif pour une ratification postérieure par l'Assemblée Générale. La demande est faite au moyen du remplissage d'un formulaire disponible au siège ou d'une lettre dirigée au Conseil Directif.

Une fois admis, les membres payent une caution dont le montant est de dix mille escudos (à peu près 100 euros) et une annuité de deux mille et cinq cent escudos (à peu près 25 euros).

Domaines d'intervention

- **Représentation et promotion de partenariats**
 - o Diffusion d'informations sur les ONG capverdiennes auprès des partenaires
 - o Études et recherches sur la situation sociale et les activités des ONG
 - o Mobilisation de partenariats et de financements pour les ONG
 - o Divulgence des programmes et des projets des associations
- **Information et communication**
 - o Édition et production de matériel informatif imprimé et audiovisuel
 - o Fourniture de contenus et actualisation du site: www.platongs.org.cv

- o Production et édition de programmes de radio et TV "Le Monde Solidaire"
- o Édition et actualisation du Guide des ONG capverdiennes

• Formation et capacitation

- o Ateliers et/ou séminaires
- o Rencontres de réflexion et rencontres thématiques
- o Formation professionnelle
- o Assistance technique dans le montage de projets
- o Visites d'études, échanges et divulgation d'expériences

• Renforcement institutionnel

- o Construction du siège national, de la délégation et des antennes
- o Matériel, équipements et soutien logistique aux ONG et associations
- o Bureau de soutien aux ONG, centre de documentation, équipement et moyens informatiques, transport pour le soutien et assistance technique et logistique aux ONG et associations.

Principaux partenaires

- **Entités capverdiennes publiques et privées de portée centrale et locale**
 - o Ministères liés aux domaines d'actions des ONG
 - o Mairies
 - o Institutions publiques
 - o Entreprises
- **Coopération multilatérale**
 - o Union Européenne
 - o Agences du Système des Nations Unies, notamment le PNUD
- **Coopération bilatérale**
 - o Portugal
- **ONG internationales**
 - o ACEP- Association pour la coopération entre les peuples
 - o IMVF-Institut Marquês de Valle Flôr